

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 09 juin 2026

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

ID : 038-213803570-20260609-DEL202654DARRA-DE



L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le trois juin deux mille vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric DUMOUCHEL, Maire.

PRESENTS : Frédéric DUMOUCHEL, Emilie CHAISSAN, Christophe VAGINAY, Chrystelle GERLAND, Jean-Marie BOSCH, Marie-Pierre MANGÉ, Grégory JACQUOT, Séverine VENNITTI, Julien COLAS, Malika ELQOBAI, Norman APOSTLE, Sylvie LAVIEILLE, Joël EMONET, Anne-Céline BLONDEL, Laurent CHAISSAN, Manon PRIMARD, Coralie VERNEY, Michael PRIMARD, Jean-Philippe MONIN-BONNARD

POUVOIRS : Patrick DUBOIS donne pouvoir à Jean-Marie BOSCH, Fabienne COTTAZ donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL, Danièle PRIMARD donne pouvoir à Séverine VENNITTI, Amaury COCHET donne pouvoir à Julien COLAS

Secrétaire de séance : Anne-Céline BLONDEL

Nombre de conseillers En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 23
--

DEL 2026 54 Cession d'un foncier cadastré section AD n°29, n°30 et n°166, à la Communauté de Communes les vals du Dauphiné (Votée à l'unanimité)

Vu les articles L1111-1 et L3211-14 du Code général de la propriété des personnes publiques,
Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis du Pôle d'évaluations domaniales en date du 18/03/2026,

Considérant l'intérêt de la Communauté de Communes Des Vals du Dauphiné pour l'acquisition d'un foncier sur les parcelles cadastrées section AD n°29, n°30 et n°166,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné souhaite investir sur les terrains limitrophes de la gare dans le cadre du projet quartier gare.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver :

- La cession d'un foncier 8 213m2 avec maison d'habitation et grand terrain plat arboré
- Prix d'achat : 299 000€

Les parcelles concernées par ce projet sont inscrites au PLUi Est des Vals du Dauphiné en zone ouverte à l'urbanisation dans le périmètre d'OAP Gare (orientation d'aménagement et de programmation) pour les parcelles AD 29 et AD30 et en zone U3C pour la parcelle AD 166. La surface totale de l'ensemble des parcelles est de 8 213 m² situées rue Pasteur.

Portée de la décision :

APPROUVER la cession d'un foncier de 8 213m2, des parcelles AD 29, AD 30 et AD 166 sur la commune de Saint-André-Le-Gaz représentée par Monsieur DUMOUCHEL, Maire, à la Communauté de communes les Vals du Dauphiné, représentée par Monsieur BADIN, Président, moyennant l'ensemble des frais engagés par la commune au moment de l'achat de ces parcelles et jusqu'à la vente à la communauté de communes les Vals du Dauphiné.

DIRE que la promesse de vente sera signée dans les 3 mois suivants la réception de la présente délibération devenue exécutoire.

INSCRIRE la recette résultant de cette vente au Budget communal.

PRÉCISER que les frais d'acte seront à la charge exclusive de l'acquéreur.
Autoriser le Maire, ou en cas d'empêchement son représentant, à signer, au nom de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

ID : 038-213803570-20260609-DEL202654DARRA-DE

SLO

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 11/06/2026 ;

Le Secrétaire,

Anne-Céline BLONDEL



Le Maire,

Frédéric DUMOUCHEL

